COMPTES RENDUS HEBDOMADAIRES DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

PRÉSENTÉS

PAR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME QUARANTE-UNIÈME

ANNÉE 1955

N° 12. — Séance Solennelle du 6 Juillet 1955

PARIS

ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

18, RUE DE BELLECHASSE, 18

(7e Arrt) — Invalides : 10-37

28 SEP 1955

La Bibliothèque de l'Académie d'Agriculture est ouverte tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf le samedi. Le Bibliothécaire se tient à la disposition des lecteurs et chercheurs autorisés qui devront se présenter à lui pour y avoir accès.

L'Académie d'Agriculture de France

Son rôle, ses travaux

L'Académie d'Agriculture de France, instituée sous Louis XV, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 23 août 1878 de M. le Président de la République Française.

Elle s'honore d'avoir, dans le passé, compté dans son sein, à côté des praticiens les plus éminents de l'agriculture française, de grands savants comme Pasteur, Boussingault, Dumas, Chevreul, Deherain, Schlœsing, de Vilmorin, Dechambre, de Candolle, Mathieu de Dombasle, Hickel, Bouvier et tant d'autres aujourd'hui disparus.

Elle a pour mission d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Il n'est pas de problèmes concernant l'agriculture qu'elle n'ait, à l'heure actuelle, abordés ; même aux heures les plus sombres de notre histoire son activité ne s'est jamais ralentie.

***

Les questions de technique agricole (agriculture, art vétérinaire, zootechnie, sylviculture, génie rural, chimie, histoire naturelle, entomologie, etc...), ainsi que les problèmes de politique générale agricole et d'économie rurale sont, au cours de séances hebdomadaires publiques, exposés par ses membres les plus qualifiés.

L'Académie ne se borne pas à des études théoriques. Elle a, dans le domaine forestier d'Harcourt (Eure) qui lui a été légué par un de ses membres, poursuivi depuis un siècle l'acclimatation ainsi que l'étude de nombreuses essences forestières métropolitaines, européennes ou exotiques.

Par l'abondance et la variété des sujets traités, par l'objectivité et le sens des réalités qui président aux discussions, les travaux de l'Académie constituent une documentation unique en matière agricole et une mise au point permanente de toutes les questions intéressant l'économie rurale.

(Suite page III)

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DU 6 JUILLET 1955

Présidence de M. SOURBET, *Ministre de l'Agriculture*

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

M. Paul Vayssière, *président de l'Académie.* — Monsieur le Ministre, Permettez-moi, au nom de l'Académie d'Agriculture de France, de vous remercier d'avoir bien voulu distraire quelques instants de la tâche écrasante qui vous incombe pour venir nous apporter le témoignage de l'intérêt que vous manifestez à notre Compagnie dont vous êtes, d'ailleurs, le Président d'honneur. Le métier de ministre n'est pas, en effet, actuellement, de tout repos et je suis bien persuadé qu'il ne vous laisse guère le temps de penser à la vigne autrement qu'en fonction des textes proposés par vos bureaux en vue de faciliter l'écoulement des produits ou d'en réduire les surfaces cultivées. Donc, encore une fois, Monsieur le Ministre, c'est avec reconnaissance que nous saluons aujourd'hui votre présence parmi nous.

Mesdames,
Messieurs,

Il y a vingt-cinq ans, à l'occasion de cette séance solennelle qui réunit, chaque année, les personnalités marquantes du monde agricole et nos lauréats, mon éminent maître Paul Marchal fit un exposé magistral sur la recherche agronomique qui tendait à souligner la nécessité d'une liaison entre les diverses spécialisations et il remarquait que « jusqu'ici les différentes disciplines scientifiques encerclées dans les limites artificielles que l'esprit humain leur a assignées, ont été, au point de vue de leurs applications agricoles, cultivées d'une façon presque indépendante. Et cependant, les problèmes qui se posent à l'agronome sont, avant tout, d'ordre biologique, c'est-à-dire d'un ordre extrêmement complexe et relevant à la fois de toutes les connaissances ». Il suffit de visiter les Centres de Recherches agronomiques actuels pour constater que les recommandations faites par Paul Marchal ont été entendues et suivies et que, en particulier dans la spécialité que je représente, des efforts très louables ont été faits pour établir une collaboration entre les entomologistes et phytopathologistes et les spécialistes des autres disciplines. Aussi, ne voudrais-je aujourd'hui attirer l'attention que sur un point, très important d'ailleurs, celui des procédés à mettre en œuvre dans la protection des cultures et, par voie de conséquence, celui du programme de recherches de nos laboratoires officiels.

En 1950, à la suite de communications fort pertinentes de nos confrères Balachowsky et Roger Heim, sur la destruction des insectes auxiliaires entomophages par les traitements insecticides généralisés, le texte d'un vœu demandant, dans l'intérêt général, que de telles opérations soient réglementées, a été proposé : cette initiative parut révolutionnaire à d'aucuns! L'année suivante, je faisais moi-même part à nos confrères des résultats d'une enquête effectuée en Suisse qui faisait ressortir que, dans certains cas, les traitements insecticides peuvent être désastreux tant vis-à-vis des insectes utiles que de la santé des

consommateurs. Ce ne fut toutefois qu'en 1953 que l'Académie put transmettre à vos Services, Monsieur le Ministre, un vœu tendant à ne pas employer des insecticides non spécifiques, à longue durée d'action, dans les zones non cultivées et les « stations-refuges ». Aucune suite administrative, à ma connaissance, n'a été donnée à ce vœu, mais l'idée a fait son chemin.

L'an dernier, à la Société d'Encouragement à l'Industrie nationale, le Comité d'Agriculture, que préside notre confrère Nottin, a réuni un colloque sur la lutte chimique contre les ennemis des cultures et la coordinations avec les moyens d'actions biologiques. Trois séances furent nécessaires pour entendre des exposés concernant l'action des fongicides, des herbicides et des insecticides tant sur l'homme, les animaux domestiques et le gibier que sur les insectes utiles et indifférents. Une fois encore, pour clore les débats, il parut nécessaire de rédiger un vœu qui fut transmis aux Pouvoirs Publics, c'est-à-dire, et je m'en excuse, à vos Services, Monsieur le Ministre.

C'est que, depuis la dernière guerre, les conditions de lutte contre les ennemis des cultures ont considérablement changé : des progrès immenses, inimaginables, ont été faits dans la chimie des substances pouvant permettre à l'homme de protéger non seulement les résultats de ses travaux agricoles, mais également sa propre personne contre les insectes vecteurs de maladies, épidémiques ou non. N'est-ce pas, en effet, dans cette dernière application que les insecticides dits de synthèse sont entrés dans notre vie courante? Qui ne se souvient des résultats spectaculaires obtenus, en Extrême-Orient, dans la protection des troupes contre la malaria ou encore par le traitement obligatoire des 1.300.000 habitants de la ville de Naples en janvier 1943 pour enrayer une épidémie de typhus exanthématique? On comprend fort bien l'engouement consécutif à de telles opérations pour ces produits remarquables qui venaient au secours des entomologistes, tant médicaux qu'agricoles, et dont les publications spécialisées soulignaient chaque jour les qualités et les avantages. Les principales firmes industrielles développèrent alors leurs services de recherches auprès desquels, il faut bien le reconnaître, les laboratoires officiels font piètre figure avec leur personnel restreint et leurs moyens financiers dispensés au compte-goutte! Il ne s'agissait plus pour nos services de faire des recherches destinées à trouver des insecticides nouveaux et efficaces ou de préciser le mode d'utilisation des produits commerciaux puique l'industrie fournissait des produits, excellents d'ailleurs et pour la plupart polyvalents; ce qui simplifiait considérablement la technique des traitements : les agriculteurs n'avaient plus à se préoccuper de la détermination spécifique des parasites puisque, le plus souvent, le même produit agissait efficacement contre les insectes broyeurs, les suceurs de sève, les adultes dévorant les feuilles, les larves enfouies dans le sol ou même, simultanément, contre certains champignons et les insectes et également les mauvaises herbes! Nos laboratoires spécialisés étaient surtout appelés à établir une discrimination entre les principes actifs des produits commerciaux et à effectuer les tests biologiques en vue d'une reconnaissance officielle des produits commerciaux, dénommée homologation.

Mais, peu à peu, on constata l'apparition de troubles ou de lésions chez l'homme ou chez les animaux domestiques, après la manipulation ou l'ingestion de ces insecticides, dont beaucoup avaient été présentés au public comme inoffensifs pour les utilisateurs et les consommateurs. L'enthousiasme faiblit d'autant plus que, d'autre part, on constata que des espèces d'insectes qui, lors des premiers traitements s'étaient montrées très sensibles à l'action de certains produits, devenaient résistantes à ces mêmes insecticides dans les régions mêmes où ils avaient été employés. Çà et là, dans le monde, on signale maintenant l'apparition de races résistantes au D. D. T., par exemple parmi les mouches, les moustiques, les poux. L'homme se scandalise de l'opposition de l'insecte à mourir et

comme saisi d'une sorte de rage, il emploie des composés chimiques de plus en plus toxiques, il augmente les doses, il multiplie les traitements... Finalement, des composés sont encore trouvés qui agissent contre toutes ces formes d'insectes ou d'acariens plus ou moins résistants; ce sont les esters phosphoriques! Ces esters sont encore des insecticides de contact; seulement, s'ils traversent facilement et efficacement la chitine des insectes, ils en font de même du derme des vertébrés et, dans les deux cas, ils agissent comme neurotoxiques très violents, bloquant l'acétylcholinestérase, facteur indispensable aux transmissions nerveuses.

L'étude de ces esters phosphoriques fait apparaître chez certains d'entre eux la curieuse propriété de passer dans les tissus mêmes de la plante ou de s'accumuler dans une ou plusieurs parties végétatives ou florales. Des horizons nouveaux s'ouvrent encore pour les chercheurs, et l'on travaille à la mise au point des parasiticides qui, absorbés par le végétal et entraînés par le flux de la sève, gagnent tous les organes et intoxiquent ensuite les parasites de la plante : les insecticides systémiques ou cytotropes sont nés et déjà ils rendent de grands services à l'agriculture car ils agissent seulement sur les insectes phytophages et épargnent les autres.

Les fongicides systémiques sont encore, sauf erreur, du domaine du laboratoire et l'on conçoit quels services ils rendront, aux agriculteurs, aux viticulteurs plus spécialement : agissant directement sur le mycélium du champignon qui vit dans les tissus de l'hôte ils permettent de détruire ce mycélium, toujours très difficile à atteindre, ce qui explique que la plupart des traitements anticryptogamiques actuellement utilisés ne peuvent être que préventifs. De plus, une raison économique impérative dirige les recherches de fongicides de synthèse et tend à modifier nos méthodes, c'est que la France produit peu de soufre et pas de cuivre.

Les désherbants, représentés essentiellement par des phytohormones de synthèse, sont maintenant d'un emploi courant dans certaines grandes cultures : 2,4 D dans les céréales d'hiver, M. C. P. A. dans les lin et maïs, et même 2,4,5 T pour la destruction des broussailles de plantes ligneuses.

Enfin, des intoxications observées sur des animaux ayant consommé des mélilots avariés permit la mise au point de rodenticides à base de substances anticoagulantes particulièrement actives contre les rats et il n'est pas douteux que l'on parviendra bientôt à trouver des produits comparables pour détruire les mulots et les campagnols.

Ainsi donc, en parasitologie des plantes, l'industrie chimique a fait des progrès considérables et les agriculteurs doivent savoir gré aux laboratoires privés de mettre à leur disposition tout un arsenal de produits qui leur permette de protéger leurs cultures. Malheureusement toute médaille à son revers! Sans insister davantage sur les dangers, désormais incontestés, que l'emploi des produits de synthèse fait courir à la santé des utilisateurs ou des consommateurs et en restant sur le plan strictement agronomique, diverses constatations sont faciles à faire : de nombreux végétaux sont sensibles à l'action des désherbants et ceux-ci se révèlent particulièrement dangereux pour les cultures autres que les graminées se trouvant à proximité et jusqu'à 3 ou 500 mètres de la culture traitée. La polyvalence et la rémanence de la plupart des insecticides actuels, que nous considérons dans de nombreux cas comme des qualités, jouent, vis-à-vis des insectes utiles et des abeilles en particulier, un rôle éminemment néfaste; celles-ci, ne l'oublions pas, sont des pollinisatrices indispensables et, en outre, produisent des substances précieuses pour l'homme. Quant aux insectes dits auxiliaires, leur destruction rompant l'équilibre biologique favorise la survie et la pullulation ultérieure des parasites des plantes. Enfin, la disparition des insectes indifférents porte atteinte à l'intégrité d'un patrimoine sacré, et il est normal que tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature, au sens le plus large du terme, s'alarment des conséquences de ces pratiques. Aussi, de tous les pays du monde parvient un appel pour que ce problème de la protection

des cultures soit réexaminé à la lumière des constatations faites à la suite de traitements opérés avec des insecticides de synthèse. C'est un véritable bouclier qui se lève contre l'homme qui, voulant tout diriger, se détruit peu à peu lui-même en détruisant cette nature qui pourtant peut tout lui dispenser, à condition qu'il ne la maltraite pas! Elle lui donne même de quoi l'aider dans ce combat contre les destructeurs des récoltes; il lui suffit d'un peu de bon sens et de la même ténacité qu'il a mise à rechercher des moyens artificiels de lutte : la lutte biologique, naturelle, est à portée de sa main et elle lui apporte la solution idéale vers laquelle tous les efforts devraient être tendus! Ses avantages peuvent se résumer facilement : la lutte chimique doit se renouveler chaque année, demande des efforts et coûte souvent très cher; la lutte biologique, lorsqu'elle a été bien mise au point, se perpétue d'elle-même, sans nouveaux frais et, en aucun cas, elle ne peut présenter de danger pour l'homme et les animaux domestiques.

Aussi, ai-je été particulièrement heureux d'avoir pu visiter dernièrement les nouvelles installations que l'Institut de la Recherche agronomique a l'intention de consacrer aux travaux pour la lutte biologique dont nous sommes, après Paul Marchal, d'ardents propagandistes. Personnellement, j'ai toujours pensé et enseigné que ce procédé, utilisé dans son sens le plus large, c'est-à-dire comprenant non seulement l'utilisation des auxiliaires animaux, végétaux et microbiens, mais aussi l'aménagement des méthodes culturales, prendra de plus en plus de place dans l'économie des pays soucieux d'une réelle amélioration des techniques agricoles. Nous savons que, dans certaines régions du globe, cette méthode biologique est la règle et que ce n'est qu'exceptionnellement que l'on fait appel aux produits chimiques.

Il est indéniable toutefois que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne puissions espérer la généralisation de la protection biologique de l'ensemble des cultures; il y a donc encore de beaux jours à prévoir pour les parasiticides, et ceux-ci doivent encore faire l'objet de nouvelles recherches. Aussi, ferai-je, à ce sujet, une suggestion en liaison avec une intervention récente de notre confrère Baratte. Se plaçant sur le plan de l'économie générale, ce dernier soulignait l'intérêt qu'il y aurait à étudier les nouveaux débouchés industriels des produits agricoles existants ou provenant de cultures pouvant être introduites dans notre pays. Il rappelait que diverses substances, d'origine végétale, ont déjà permis de lutter efficacement contre certains parasites de nos cultures et sans doute pensait-il au développement de cultures de remplacement destinées à parer aux difficultés de certaines cultures alimentaires traditionnelles et susceptibles d'ouvrir un nouveau champ d'investigations pour les laboratoires de recherches. *A priori*, il n'y a aucune impossibilité à reprendre, en particulier, l'étude des végétaux insecticides : on en connaît déjà plus de 350 espèces de valeur très différente; rien n'empêche de supposer que, par exemple parmi les plantes cataloguées jusqu'ici comme mauvaises herbes, certaines peuvent être aptes à fournir des parasiticides aussi efficaces que nos produits organiques de synthèse, tels que le sont déjà le tabac, le pyrèthre ou le derris. Ce faisant, l'agriculture viendrait au secours de l'agriculture et certaines préoccupations actuelles des Pouvoirs Publics perdraient de leur acuité.

C'est dans ce sens que je formule un vœu que je me permets, Monsieur le Ministre, de soumettre aujourd'hui au Conseil de la Recherche agronomique.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

M. Robert Préaud, *secrétaire perpétuel.* — Pour évoquer les études et les discussions qui alimentent nos comptes rendus, il semble à la fois banal mais nécessaire de reconnaître d'abord que notre Académie continue : elle continue sa tâche, fidèle à son objet ou plutôt à la diversité de ses objets. Elle cherche à approfondir les connaissances et à diffuser les acquisitions nouvelles de la science; elle enregistre et commente les progrès des techniques applicables à l'agriculture; elle porte une attention toujours plus précise aux données très particulières de l'économie rurale; elle s'efforce en même temps d'appuyer ses jugements sur l'examen des faits agricoles et leur évolution.

Il est à peine besoin de redire que le rapport annuel ne peut comporter le rappel de toutes les communications présentées. En outre, par crainte de n'être ni complet ni équitable, l'on ne peut guère citer de noms d'auteurs. C'est bien plutôt l'ordre des idées retenues qu'il faut tenter de mettre en lumière.

Comment se répartissent et s'assemblent les sujets traités, comment s'y reflètent, à une époque donnée, les besoins du monde agricole, les conditions de l'économie et les tendances plus ou moins marquantes des chercheurs ou des techniciens... il ne suffit sans doute pas de l'examiner dans le cadre d'une seule année de travaux. La continuité vivante de notre organisme implique une marge d'évolution et d'adaptation; et celle-ci mérite d'être envisagée dans le temps.

On peut être ainsi conduit à proposer, pour commencer, quelques évocations du passé. Prenons, en nombres ronds, deux tranches de siècle et reportons-nous aux comptes rendus de notre Compagnie datant de cinquante ans et de vingt-cinq ans.

***

En 1905 il y a un demi siècle, la Société nationale d'Agriculture, qui n'avait pas encore changé de titre mais dont la réputation était longuement établie, comptait parmi ses membres beaucoup de noms illustres, entre autres Becquerel, Berthelot, de Lapparent, Leroy-Beaulieu, Méline, Risler, le Dr Roux, Schlœsing, Schribaux, Tisserand, Viala, Maurice de Vilmorin.

Mais, il est un lien vivant avec cette époque déjà lointaine et ce lien nous est offert par notre cher et vénéré secrétaire perpétuel honoraire M. Henri Hitier. Correspondant depuis 1899, c'est en 1905 qu'il est devenu membre de notre Compagnie. Tous ses confrères sont unanimes pour saluer ce cinquantenaire académique et pour renouveler à M. Hitier l'expression de leur admiration, de leur attachement fidèle et de leur affectueuse gratitude.

Le volume des *Comptes Rendus* de 1905 se présente d'abord sous une forme semblable à celle de nos actuelles publications : premier symptôme de continuité dans la tradition. Cependant, la disposition plus aérée de la typographie rappelle que le prix du papier ne comptait pas alors autant qu'aujourd'hui. De même, le développement de certaines communications et de certaines discussions semble montrer que nos prédécesseurs disposaient sans doute d'un peu plus de temps que nous.

Les présentations d'ouvrages étaient fréquentes et détaillées, donnant lieu souvent à des échanges de vues. L'une des plus marquantes de l'année concernait l'ouvrage de M. Hitier sur les plantes industrielles, ouvrage qui a fait époque.

Quant aux sujets de communications, nous ne trouvons qu'assez peu de notes scientifiques traduisant des recherches de laboratoires

ou des expérimentations sur le terrain. Voici du moins deux traits :

Henri Sagnier examinait l'action fertilisante de certains produits accessoires des scories et il envisageait l'action de la silice et du manganèse; observons que la même question a été reprise en 1954 dans une note de M. Servigne.

Gaston Bonnier et Schribaux commentaient le programme de la Société d'encouragement pour la culture des orges de brasserie en France : nous savons tous que l'œuvre s'est poursuivie avec des résultats remarquables; elle donne lieu, en cette séance même, cinquante ans après, à l'attribution de l'un des prix de la Fondation Xavier-Bernard.

En 1905, il semble que les questions relatives au bétail étaient les plus souvent traitées : études sur le marché des bestiaux — nombreux exposés sur les grands concours d'animaux en France et à l'étranger, avec large discussion sur les méthodes de classement — observations sur les animaux de trait, etc.

Les conditions d'emploi des machines agricoles commençaient à être discutées, surtout en ce qui concerne l'organisation et le coût des chantiers de moissonnage.

A propos d'une technique qui reste encore à l'ordre du jour, plusieurs notes étaient présentées sur les tirs contre la grêle.

Parmi les sujets d'ordre économique, nos confrères de 1905 étudiaient avec un soin spécial le marché du blé, en France et dans le monde, dans le passé comme dans le présent.

Attentifs aux influences générales de progrès, ils consacraient, entre autres, un large examen aux conditions de transport des engrais par chemin de fer.

D'autre part, la préparation de la loi de base sur la répression des fraudes (1er août 1905) appelait évidemment des commentaires autorisés.

Il faudrait enfin signaler des vues d'ensemble sur l'économie rurale en France et à l'étranger, ainsi que des observations intéressantes sur le rôles respectifs des Syndicats et des Comices agricoles.

Après une évocation aussi sommaire, est-il possible d'esquisser un jugement comparatif sur les travaux qui se poursuivaient il y a cinquante ans?

Si la permanence de nos objets d'études se montre incontestable, il semble que nos prédécesseurs s'attachaient plus souvent à observer les faits agricoles, à les discuter et à tirer de cet examen d'utiles leçons. Parmi les auteurs de communications, les praticiens et les hommes d'expérience étaient au moins aussi nombreux que les savants et les techniciens. L'époque le permettait, en ce sens que des agriculteurs éprouvés conservaient le loisir d'assister régulièrement aux séances et de prendre part active aux travaux : tels se montraient, entre autres, Jules Bénard, Arthur Brandin, Edouard de Monicault, Henri Petit, Emile Pluchet. Dans les discussions, les hommes de science pouvaient recueillir beaucoup d'observations pratiques et confronter leurs vues avec celles des cultivateurs : tel n'a pas cessé d'être l'un des avantages de notre Compagnie.

*
* *

Avançons maintenant d'un quart de siècle. **En 1930, il y a vingt-cinq ans,** l'Académie d'Agriculture comptait toujours, comme à présent, de hautes personnalités parmi lesquelles on peut citer : le président Émile Loubet, le ministre Fernand David, le maréchal Lyautey, le marquis de Vogüé, Pierre Caziot, Lucien Romier, Jules Gautier, Eugène Roux, Jacques de Vilmorin, etc.

Le lien vivant avec notre année 1955 ne comporte que six noms, ceux de nos confrères MM. Hitier, Girard, Viellard, Tardy, Gabriel Bertrand et Georges Rémond : nous sommes heureux de saluer leur présence

fidèle, mais leur nombre restreint nous rappelle, hélas, que le renouvellement est rapide parmi les membres de notre Compagnie.

En 1930, les communications d'ordre scientifique apparaissaient plus nombreuses qu'en 1905. Eugène Roux, entre autres, présentait des rapports de grand intérêt sur les travaux de l'Institut des Recherches agronomiques qu'il dirigeait.

La fréquence avec laquelle certaines questions étaient traitées reflétait des soucis momentanés qui étaient dus, soit à des accidents d'ordre climatologique (destructions de plantes par la gelée), soit à la conjoncture économique (déséquilibre de certains marchés). Les problèmes relatifs au blé continuaient à tenir une grande place : sélection, résistance au froid, valeur boulangère, possibilités d'exportation, etc. Mais, en raison d'une crise très grave, c'est sur la vigne et le vin que les communications apparaissaient les plus abondantes, aux soins de spécialistes éminents : Viala, Sémichon, Prosper Gervais, etc.

Apparaissaient déjà plusieurs sujets qui sont, en ce moment, au premier rang de l'ordre du jour : la tendance vers une surproduction agricole, l'étude des débouchés extérieurs et la recherche de cultures de remplacement.

Des vues périodiques sur l'état des cultures et les prévisions de récoltes mettaient en évidence la vaste information de Brétignière.

Lucien Romier, parmi diverses communications de grand prix, soulignait « l'initiative audacieuse et féconde » de l'un des premiers accords interprofessionnels, celui qui venait d'être conclu entre les producteurs de lait de brebis et les industriels de Roquefort. Il appelait d'autre part l'attention sur le plan d'équipement national et le risque que sa mise en application pouvait faire courir à l'agriculture. A le relire, on peut se croire en pleine actualité.

Essayons à nouveau de prendre une vue d'ensemble. Dans une continuité toujours assurée, les travaux de 1930 prolongent les précédents et annoncent visiblement ceux qui vont suivre. Mais, en passant des comptes rendus de 1905 à ceux de 1930, nous avons l'impression de changer de climat : la première grande guerre a modifié tous les destins.

En 1905, malgré l'éternelle complexité des choses et malgré les influences sans cesse variables des facteurs naturels, toutes les études relatives aux faits agricoles gardaient une manière de sérénité, ou plutôt elles reflétaient implicitement une certaine stabilité dans les rapports mutuels des valeurs et dans les jeux de la vie économique.

En 1930, les études du même ordre sont nuancées de préoccupations immédiates ou changeantes. Les équilibres traditionnels ont disparu; les courants d'échange sont transformés et certains sont instables. Dans une « Chambre de réflexion » comme la nôtre, parce que nous essayons toujours de considérer la réalité vraie, nos discussions traduisent inévitablement les conditions mouvantes d'une époque de transition.

***

Encore un envol d'un quart de siècle et nous abordons **les publications actuelles** dont il s'agit maintenant de souligner les caractères.

Devant l'abondance, la variété et la valeur des travaux qui, depuis une série d'années, remplissent nos comptes rendus, il est sans doute permis de noter un véritable épanouissement de nos études comme de nos curiosités.

Au premier plan de nos communications, et bien plus nombreuses qu'aux époques antérieures, *les notes scientifiques* nous apportent les résultats de recherches en laboratoire ou d'essais en terre. Elles appellent notre témoignage reconnaissant pour les divers organismes dont elles traduisent l'activité féconde : Institut des Recherches agronomiques et

Stations régionales, Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, Laboratoires du Museum et des Universités.

Leurs objets apparaissent à la fois de plus en plus précis et variés :

— étude approfondie des sols, de leur structure et des conditions de leur conservation;

— examen théorique et observations expérimentales sur les mouvements de l'eau dans le sol, sur les lois de répartition de l'humidité et les caractéristiques du flétrissement;

— essais minutieux sur les conditions diverses de la fertilisation et l'influence des apports d'engrais répartis au long de la durée végétative;

— études de pathologie végétale et animale;

— recherches de technologie concernant, entre autres, la vinification et la préparation des jus de fruits, etc.

Devant cet énoncé, tout incomplet qu'il soit, il semble opportun d'évoquer en passant les deux démarches de l'esprit scientifique que sont *l'analyse et la synthèse*. Si le progrès des connaissances s'exprime souvent par des recherches analytiques de plus en plus spécialisées, celles-ci doivent être autant que possible reliées entre elles, comparées, encadrées et mutuellement éclairées par des vues de synthèse : et seules ces dernières permettent alors de prévoir, comme de juger, et de préparer une application valable dans la réalité complexe d'un milieu.

Cette nécessité d'ordre général, combien elle apparaît marquante lorsqu'il s'agit du milieu agricole où tant de facteurs entrent en jeu. *Au carrefour d'une série de sciences, l'art agricole est à chaque instant un art de synthèse.* Et cette idée s'applique, entre autres, à la considération des équilibres qui seuls sont gages de santé et de durée: équilibre entre eux des éléments fertilisants pour les plantes comme des aliments variés pour le bétail — équilibre des cultures successives dans l'assolement et des spéculations diverses dans le cadre de l'exploitation — équilibre entre les procédés de lutte contre les ennemis des cultures et les moyens naturels de défense, etc. *La recherche des points de vue de synthèse est l'un des besoins essentiels de l'enseignement agronomique*, ainsi que de la haute vulgarisation.

Dans notre Compagnie, où les travaux scientifiques sont toujours à considérer aux fins d'une mise en œuvre par l'entreprise agricole, nous restons soucieux de recueillir ou de provoquer des examens d'ensemble reliant entre elles de multiples communications d'ordre spécialisé.

C'est ainsi que nous portons grande attention aux progrès des connaissances en *physiologie végétale*, lesquelles permettent de mieux comprendre les questions de fertilisation, celles de la maturation des grains et des fruits, celles de la résistance des plantes aux accidents du climat.

En un sens comparable, nous avons noté les précieux enseignements que fournissent les sondages biochimiques du *diagnostic foliaire :* nous en avons été informés pour la vigne, pour le blé et le maïs, ainsi que pour les oléagineux d'Outre-Mer, arachides et palmiers (1).

Nous avons, en outre, entendu avec un particulier intérêt, une étude récapitulative *sur les phénomènes de la photosynthèse* (2). Souhaitons de recevoir à l'avenir de nouveaux exposés qui nous apporteraient d'autres mises au point actuelles sur certains ensembles de questions.

*
* *

Rappelée d'abord à propos des notes scientifiques, la nécessité de coordonner les vues apparaît aussi importante pour les autres catégories de nos travaux.

(1) Pour la vigne, cf. les *C. R.* de l'année 1954, p. 652. —Pour le blé, cf. les *C. R.* de l'année 1955, p. 328. — Pour le maïs, cf. les *C. R.* de l'année 1955, p. 328. — Pour les oléagineux d'Outre-Mer, cf. les *C. R.* de l'année 1955, p. 374.

(2) Cf. les *C. R.* de l'année 1955, p. 115.

Elle inspire, notamment, les observations réfléchies qui nous sont offertes *sur les techniques agricoles* et sur les conditions d'insertion des nouveaux procédés parmi l'ensemble des facteurs de la production. Ainsi peuvent être sainement appréciées les questions de machinisme agricole. Ainsi se trouvent orientés les études que poursuit une commission spéciale sur le considérable problème du travail des sols.

De même, par voie de comparaison et de synthèse, l'Académie d'Agriculture a recueilli une série d'exposés remarquables *sur les grandes productions de la dernière campagne* (3), Compte tenu des influences variables du climat ainsi que des fluctuations économiques, les effets du progrès technique ont été enregistrés à leur juste place et leurs conséquences examinées dans la réalité des choses, jusqu'au niveau de vie des producteurs.

Parmi les vues d'ensemble sur les systèmes de culture, il importe de rappeler un exposé riche de sens sur *l'équilibre agro-sylvo-pastoral* (4) : leçon tirée de l'expérience des âges, éclairée par les données scientifiques les plus récentes, cette notion représente pour notre agriculture multiséculaire l'une des conditions du progrès dans la durée.

***

Les deux démarches, analyse et synthèse, se retrouvent dans les communications d'ordre économique.

Avec ce double caractère, il faut noter les observations qui nous ont été souvent apportées sur les problèmes agricoles de l'Afrique du Nord ainsi que sur l'agriculture des pays de montagne.

Un exposé de grand intérêt est à rappeler sur *les transports de céréales et leur évolution récente* (5) : à l'occasion d'une étude précise sur un problème global, nous avons pu enregistrer les influences de toute une série de facteurs économiques ou techniques, en même temps que nous apercevions clairement un certain nombre de progrès accessibles. Exemple accompli d'une vue de synthèse.

Accordons enfin toute l'attention qu'elles méritent aux enquêtes qui ont été signalées à l'Académie en matière *d'économie rurale :* ces questions se placent d'ailleurs tout naturellement vers la conclusion de ce rapport. Les études d'économie rurale sont, en effet, les plus compréhensives de toutes, en ce sens qu'elles ont à envisager tous les facteurs, divers mais combinés, qui influencent la production, la vente des produits et les conditions de vie des producteurs.

Avec plus de précision qu'aux époques antérieures, les enquêtes actuelles cherchent à déterminer la réalité des faits, parmi la complexité des situations. Et deux genres de méthodes sont à distinguer.

Les unes s'attachent à l'unité organique d'action qu'est *l'entreprise agricole*, dans ses moyens variés et dans ses résultats : l'étude est d'abord analytique sur tous les éléments qui entrent en jeu mais elle aboutit nécessairement à un premier degré de synthèse pour caractériser l'allure générale de l'entreprise et la vie de la famille qui l'exploite. Cette première série d'enquêtes est d'un intérêt capital : il faut en souhaiter la plus large extension (6).

D'autres recherches prennent pour objets des ensembles plus ou

(3) Cf. les dix exposés successifs qui, au cours de l'année 1955, s'échelonnent, de la séance du 16 février à la séance du 30 mars : Les principales productions végétales. — Les élevages chevalin et porcin. — Les productions légumières et fruitières. — L'élevage bovin. — La production ovine. — La production betteravière. — Le marché laitier. — Le marché de la viande. — La production viticole et le marché des vins. — Les productions et l'évolution de l'aviculture.

(4) Cf. *C. R.* de l'année 1955, p. 66.

(5) Cf. *C. R.* de l'année 1955, p. 37.

(6) Cf., entre autres, *C. R.* de l'année 1954, p. 701. — *C. R.* de l'année 1955, p. 157.

moins importants, dans les limites desquels les faits se groupent et se composent. En ce sens, nous avons pris connaissance d'une étude remarquable sur les *Comptes de villages* (7), l'unité considérée étant alors formée par un ensemble d'entreprises agricoles ou rurales qui se trouvent associées dans la communauté locale. De même sont poursuivies des enquêtes sur *les économies régionales*. De même encore, plusieurs exposés tendent à préciser la situation globale de l'agriculture dans le cadre de l'économie française (8). De ces diverses études on peut attendre les plus utiles enseignements pour la politique agricole, en même temps que pour la politique d'aménagement du territoire.

***

Le rapport qui vient d'être proposé, parce qu'il est surtout un tour d'horizon, n'appelle pas une conclusion rassemblée. Il tend du moins à faire apparaître que, pour le passé comme pour le présent, dans sa longue activité, l'Académie d'Agriculture demeure fidèle à sa raison d'être et qu'elle ne néglige aucun des multiples aspects de cette grande réalité française qu'est le monde rural.

(7) *C. R.* de l'année 1955, p. 390.

(8) Cf. entre autres, *C. R.* de l'année 1954, p. 675. — *C. R.* de l'année 1955, p. 34 et p. 414.

DISCOURS DE M. SOURBET, *Ministre de l'Agriculture*

Vous avez bien voulu, Messieurs, selon une tradition courtoise qui honore grandement celui auquel elle s'adresse, convier le Ministre de l'Agriculture à présider les travaux de la séance solennelle de votre compagnie.

Je ressens, croyez-le bien, avec émotion et gratitude, le privilège qui m'échoit en prenant place dans cette Académie qui, depuis deux cents ans et sous des appellations diverses et non moins illustres : Société royale d'agriculture, Société royale et centrale, Société impériale, Société nationale et enfin, Académie d'Agriculture de France, n'a cessé et ne cesse d'appeler à elle les compétences les plus hautes, les chercheurs, les praticiens les plus éminents de ce pays. Elle constitue dans un monde haletant, un cercle de méditations où sont débattus dans une atmosphère sereine les grands problèmes de l'agronomie. Il s'y dégage, grâce à votre discipline scientifique un corps de préceptes et de doctrines, qui tendent à éclairer et à harmoniser les éléments permanents de l'une des plus grandes activités humaines.

Vous me permettrez de remercier très sincèrement votre bureau, et très spécialement votre éminent Président, M. le Pr Paul Vayssière, dont les admirables travaux sur les insectes destructeurs de l'agriculture, et en particulier des produits coloniaux, lui ont valu une autorité si large et si méritée. J'exprime aussi ma gratitude à votre distingué secrétaire perpétuel, M. Préaud.

Je tiens aussi, Messieurs, à saluer la mémoire d'un de vos membres les plus aimés et les plus écoutés et dont le souvenir demeure vivant parmi nous : le Pr Joseph LEFÈVRE.

Qu'il s'agisse de la chaire des génétiques, à l'Institut National agronomique qu'il illustra de si magistrale façon ou de l'activité déployée par lui à l'Institut des Recherches agronomiques et à la Direction de la Station de biologie végétale, tout ce qui touche à l'agriculture fournissait à son talent oratoire, à sa fougue, à son immense érudition, fruits d'une insatiable curiosité, une immense réserve d'arguments et d'observations propres à éveiller de nouvelles vocations et à imprimer sa marque à un domaine qu'il avait délimité à sa taille.

Votre Académie, déjà endeuillée par la mort du Pr Joseph LEFÈVRE, a eu la tristesse de voir disparaître plusieurs autres de ses membres non moins respectés : MM. CORBIÈRE, membre du Conseil Supérieur des Haras; JAVILLIER, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, professeur honoraire à la Sorbonne; Maurice PALMADE, ancien ministre, président de l'Association centrale des Coopératives laitières des Charentes et du Poitou; FOURET, agriculteur-éleveur; DEMOLON, membre de l'Institut, ancien inspecteur général de la Recherche agronomique; DE FELCOURT, ancien ministre plénipotentiaire, ancien président de l'Association des anciens élèves de l'Institut agronomique, vice-président de la Société des Agriculteurs de France, et qui fut l'un des collaborateurs de Galliéni et de Lyautey; et enfin M. JAGERSCHMIDT, qui était un grand mutilé de la guerre 1914-1918 et qui professa à l'Institut National agronomique.

A ces savants, à ces professeurs, à ces maîtres qui ont honoré les sciences agronomiques et la Science tout court j'adresse un adieu ému!

***

Les hommes éminents qui peuplent votre Compagnie n'ont eu garde de pratiquer cette coupure que les ignorants ont instaurée entre la science d'hier et celle d'aujourd'hui. La conscience que vous avez des problèmes de votre temps ne vous fait renier, bien au contraire, les efforts de ceux

qui nous ont précédés. Vous aurez la sagesse de vous appuyer sur la tradition, sur les enseignements des maîtres, pour prendre un nouvel élan vers l'avenir. Les problèmes qui se posent au monde moderne vous préoccupent au premier chef. Aussi n'aurai-je garde de manquer à cette coutume instaurée par vos esprits curieux et avertis et au nom de laquelle le Ministre de l'Agriculture se doit d'esquisser, chaque année, les grandes lignes de l'activité déployée par lui, dans son Département ministériel. Je vais m'efforcer de répondre à votre attente en précisant les objectifs de ma politique agricole.

Au sortir des désastres de la guerre et de l'occupation, alors que notre sol était impuissant à subvenir aux besoins d'une population hantée par le souvenir des restrictions, des privations et le spectre de la famine, tous les plans agricoles élaborés alors se réclamaient d'un mot d'ordre commun : Produire! Ce mot d'ordre a été entendu.

Le courage, l'habileté, la ténacité de nos cultivateurs ont fait écho à cet appel.

A ce généreux et opiniâtre effort a correspondu celui des pays étrangers et notamment celui des nations voisines qui ont pu faire face ainsi à toutes les nécessités de leur ravitaillement.

Aujourd'hui, les paysans craignent de ne plus pouvoir écouler leurs produits devenus excédentaires. Par ailleurs, le consommateur, moins préoccupé d'assurer les besoins immédiats de son ravitaillement, suppute davantage sa qualité et demande tout à la fois que son alimentation soit satisfaite au moindre prix.

En passant brutalement d'une situation de pénurie à une véritable abondance, l'agriculture voit surgir de nouvelles difficultés. Elle n'est sortie d'un déséquilibre que pour subir le déséquilibre inverse.

Il ne saurait être question pourtant de revenir sur les objectifs de notre politique agricole, de limiter la production aux besoins de la consommation intérieure.

Le maintien de toutes les exploitations agricoles françaises s'impose dans un pays comme le nôtre où l'agriculture rémunère directement ou indirectement près de la moitié de la population et constitue un élément sûr de stabilité et d'équilibre.

La politique d'intensification de la production ne saurait être arrêtée dans son essor, sans entraîner une baisse dans le revenu agricole. De plus la France doit être prête à répondre à l'appel des grands marchés qui peuvent s'ouvrir demain à ses portes et lui offrir les plus larges espoirs. Nous n'avons pas le droit d'abandonner des perspectives nouvelles de développement et d'enrichissement, même si les difficultés sont nombreuses et de prime abord insurmontables.

L'interrogation posée par M. le Président Edgar Faure dans sa déclaration d'investiture s'est dressée devant nous avec de plus en plus d'acuité : « Si l'on a poussé l'agriculture vers l'expansion, si l'on a invité l'agriculteur à produire davantage, il ne faut pas le laisser désemparer devant ses récoltes et ses surplus, il faut lui assurer des débouchés à des prix suffisamment rémunérateurs. L'agriculture souffre, à l'heure actuelle, d'un malaise dû à une évolution fondamentale; naguère encore replié sur elle-même, elle est amenée, du fait de l'étroitesse des marchés, du fait de ses excédents à regarder du côté des frontières à la recherche de crédits et des concours qu'exige la modernisation de ses moyens. »

C'est donc, à mon avis, une politique ouverte sur l'extérieur que doit suivre le Ministre de l'Agriculture. Nous devons nous aligner sur les agricultures étrangères. Nous en finissons avec l'autarcie traditionnelle avec toute une politique qui permettait à l'agriculture française de produire sans tenir compte de la situation des marchés extérieurs et des prix des agricultures étrangères devenues maintenant concurrentes.

Le problème posé est d'ordre économique et technique.

D'ordre économique, en ce sens que la production doit être orientée vers les denrées qui trouvent plus facilement preneurs et que la demande

et l'offre doivent faire faire l'objet d'études très précises afin d'établir entre elles une concordance aussi parfaite que possible.

Le problème revêt aussi un caractère technique. Il implique toute une organisation du stockage et des transports ainsi qu'une redistribution des marchés. Ces nécessités ont inspiré la politique de mes prédécesseurs. Je l'ai, naturellement, poursuivie et intensifiée.

Sans doute les prix français ne sont-ils pas, pour l'instant, au niveau des prix extérieurs, sauf en ce qui concerne un produit de base : la viande. Parmi toutes les denrées, le blé est celle dont le prix s'écarte le plus sensiblement de ceux du marché international, et dont pourtant les quantités les plus considérables doivent être exportées. Je ne m'étendrai pas sur les considératoins de cet ordre qui m'amèneneraient à des conclusions pessimistes pour la plupart des produits.

Il est donc nécessaire en premier lieu d'aligner nos prix sur ceux des marchés internationaux, et c'est pourquoi le Gouvernement a été amené à envisager des méthodes permettant de s'acheminer vers une productivité meilleure et facilitant l'abaissement des prix de revient.

Il est apparu au Gouvernement que l'un des efforts les plus efficaces à réaliser dans ce sens, résidait dans la mise sur pied d'un programme de modernisation et d'équipement de l'agriculture.

Pour la première fois, et c'est là, vous en conviendrez sans doute, une véritable révolution budgétaire, le Ministère de l'Agriculture disposera de crédits pouvant être engagés pour plusieurs années et s'élevant au total à 134 milliards.

Les trois têtes de ce chapitre sont l'Équipement technique de l'Agriculture, l'Équipement agricole et rural collectif, les grands aménagements régionaux.

L'équipement technique permettra, grâce aux investissements consacrés à la Recherche agronomique, à la création de nouveaux laboratoires, aux foyers de progrès agricoles envisagés, de construire pour la première fois les cadres intellectuels de l'Économie agricole française.

Le décret-programme se propose aussi de développer largement l'enseignement agricole, grâce à la création de cent nouvelles écoles d'hiver et de vingt-six écoles ménagères.

Quant à l'équipement collectif, il prévoit l'alimentation en eau potable, le remembrement, le regroupement cultural, la construction d'abattoirs et de marchés-gares.

Des crédits sont prévus pour l'amélioration des grandes régions agricoles. Je vous épargne l'énumération complète de ces grandes réalisations qui permettront d'atteindre les objectifs de production et d'exportation assignés pour 1957 à l'agriculture française et dont on est en droit d'espérer qu'ils accroîtront sensiblement le niveau de vie de la population paysanne des régions considérées.

Si l'on peut envisager pour l'avenir un abaissement des prix de revient grâce aux investissements et à une meilleure utilisation des moyens mécaniques et chimiques, il est nécessaire dans une période intermédiaire tant que nos prix intérieurs n'auront pas rejoint les prix internationaux, de maintenir une politique de prix garantis pour certains produits agricoles afin que l'agriculteur dont les rendements sont soumis à des variations indépendantes de sa volonté, soit assuré d'une certaine sécurité dans la rémunération de son travail.

C'est dans cet esprit que je me suis attaché à réviser l'organisation de certains marchés intérieurs et en particulier ceux du vin, des produits laitiers et de la pomme de terre. Parmi les mesures déjà prises en vue de permettre aux divers marchés d'être solidaires les uns des autres et de soutenir les prix d'un produit non doté d'un fonds d'assainissement particulier, je citerai le financement par le Parlement du fonds de garantie mutuelle qui consentira des avances aux sociétés interprofessionnelles, donnera sa garantie à certaines opérations commerciales, viendra en aide directement aux exportations de tous les produits agricoles.

Tandis que se poursuit la modernisation technique et la préparation économique de notre agriculture en vue de la compétition internationale la présence dès maintenant sur nos marchés de produits excédentaires nous incite d'une façon pressante à la recherche de débouchés nouveaux.

Mais si les avantages d'une politique d'exportation n'échappent à personne, par contre, ses conditions ont besoin d'être rappelées afin de ne pas se leurrer de vains espoirs.

Afin de nous porter résolument exportateur sur un marché déterminé il est nécessaire auparavant de constituer un volant de marchandises. Outre qu'il garantit le ravitaillement de notre propre marché national il nous permet d'assurer des courants réguliers. On ne peut vendre à bas prix quand le marché est saturé et acheter à prix élevé lorsqu'il y a pénurie. Un marché se conquiert difficilement; une fois perdu il se reconquiert plus difficilement encore, car d'autres courants commerciaux sont apparus entre temps, des habitudes nouvelles ont été prises.

Il est donc nécessaire d'avoir un volant de production suffisant pour permettre le stockage, de prévoir aussi les organismes stockeurs et leur financement. Il ne faut pas hésiter éventuellement à procéder à des importations temporaires pour arriver à honorer les contrats conclus, solution quelquefois onéreuse mais qui seule peut nous permettre de conserver des débouchés stables.

En second lieu, nous ne pouvons offrir n'importe quelle marchandise et essayer de vendre à tout prix. Il est bien évident que seuls les produits de qualité trouveront preneurs. La normalisation dans le domaine des fruits et légumes est un moyen indispensable pour lutter sur les marchés internationaux. Augmenter la valeur propre du produit, c'est-à-dire la valeur boulangère du blé par exemple ou la qualité de la viande nous permettra de concurrencer les autres producteurs.

Au delà le souci de la qualité porte à adapter peu à peu la production aux goûts et aux désirs de la clientèle. Quand nous offrons de la marchandise aux Anglais adaptons-nous à leurs goûts, envoyons-leur des porcs maigres et des bœufs gras.

Les premiers résultats de cette politique sont déjà encourageants. D'un déficit de l'ordre de 31 milliards en 1953, la balance des produits agricoles français s'établit en 1954 avec un bénéfice de 37 milliards. Le problème consiste aujourd'hui dans une organisation et une intensification de l'expérience.

De nombreux échanges de vues et des rencontres internationales ont eu lieu, qui ont permis de dégager, dès maintenant, quels pourraient être les grands courants permanents internationaux et laissent présager des résultats positifs.

Dès le début de 1955, des réunions de la Commission économique pour l'Europe ont fourni l'occasion de prises de contacts plus nombreuses. Nous avons pu recueillir des déclarations favorables à la conclusion d'accords à long terme. Il est évident que ce sont les marchés britannique et allemands qui offrent à nos produits les débouchés les plus larges et les plus durables. Le marché anglais est difficile, c'est surtout dans le domaine de la qualité que nous devons lutter contre les réticences. Les besoins de l'Allemagne occidentale devraient faciliter nos exportations qui, en 1954, sont déjà passées de 2 milliards 300 millions à 23 milliards 600 millions.

De très nombreux efforts s'accomplissent actuellement au sein de l'O. E. C. E. en vue d'ouvrir à notre pays des débouchés sur les marchés extérieurs.

Pour la première fois dans l'histoire des accords commerciaux, la France élabore avec la République Fédérale d'Allemagne un accord d'une durée de trois ans et demi et qui concerne le blé, l'orge, le vin, la viande, les fruits et légumes. En retour, la France s'efforcera d'acheter à l'Allemagne les graines de semence, le houblon, la bière, certains vins et fromages.

Afin de poursuivre les négociations avec tous pays et de permettre

à nos agriculteurs d'être parfaitement renseignés, la nécessité apparaît de créer, auprès des principaux pays acheteurs, un réseau d'attachés, spécialistes des questions agricoles.

Cette base de départ apparaît indispensable car, sinon, on risquerait d'engager tant la production que le commerce des produits agricoles sur les voies qui, pour paraître, dans l'immédiat, satisfaisantes, ne manqueraient pas d'entraîner par la suite de graves désappointements.

Dans le secteur privé, une louable initiative des organisations professionnelles françaises et allemandes a conduit à la création d'un Comité agricole franco-allemand dont l'objet est double :

Il doit, en premier lieu, échanger des informations sur les productions agricoles et techniques, la vie sociale rurale, l'enseignement et la recherche en France et en Allemagne.

Son but est, ensuite, de conseiller les Pouvoirs Publics sur la façon d'orienter les échanges commerciaux. Il proposera, le cas échéant, des solutions aux litiges qui pourraient survenir.

D'une manière plus générale, une obligation s'impose au pays exportateur : celle de surveiller et d'étudier les marchés, d'évaluer les besoins des pays étrangers, leurs exigences, leurs offres et les prix des concurrents.

Tel est l'aspect nouvau qu'est appelé à revêtir l'agriculture française, en vue de s'adapter aux exigences du monde économique moderne.

L'agriculture qui, jusqu'à présent n'obéissait qu'aux lois de la nature, selon le rythme régulier des saisons, est devenue solidaire de l'économie de l'ensemble du pays et même de l'économie mondiale. Les impératifs économiques conditionnent le labeur patient et obstiné du paysan. C'est désormais en fonction de l'offre et de la demande que les agriculteurs peuvent s'engager dans telle production et que le Gouvernement a le devoir de l'informer des possibilités d'écoulement.

Les problèmes concernant les zones monétaires et le niveau des prix internationaux ne peuvent plus être ignorés de nos paysans.

C'est afin de maintenir et même de relever encore leur niveau de vie que la France s'est engagée dans une expérience nouvelle. Importateurs traditionnels de produits alimentaires, nous nous trouvons pour la première fois exportateurs de ces produits. C'est un fait nouveau dont nous ne pouvons exactement calculer toutes les conséquences, mais dont nous devons prendre conscience, afin de préparer dès maintenant les conditions d'une saine économie agricole.

J'ai tenté, Messieurs, d'évoquer devant vous quelques-unes des tâches qui attendent les hommes de notre temps, soucieux, dans un univers en proie à tant d'évolutions et de transformations, de créer une civilisation moderne, digne de l'homme, car, au fond, par delà les contingences matérielles, c'est bien à un nouvel équilibre de la vie paysanne que nous visons. La prise de conscience de problèmes économiques nouveaux doit nous permettre d'organiser les conditions de vie de nos campagnes.

Dans cet ordre d'idée particulièrement, votre Compagnie, par sa probité intellectuelle, ses travaux féconds et désintéressés, la verdeur de son esprit toujours curieux des formes nouvelles de la pensée et de l'action, permet à ses membres, en dépit de la variété, de l'opposition même des doctrines des théories et des méthodes, d'apporter des idées profitables au bien-être et à l'équilibre intellectuel et moral de l'ensemble de la classe paysanne.

C'est, Messieurs, à la sagesse de votre esprit scientifique, à cette belle qualité qui marque votre action, à votre sens du bien public, à votre souci de défendre la civilisation rurale que je m'adresse, pour vous demander de nous aider à préparer les voies de l'avenir.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

A. — PRIX ET DIPLOMES DE L'ACADÉMIE

Prix de la Fondation Tisserand à l'élève classé premier de sa promotion :

— Institut National Agronomique : à M. DEBONNE Bernard,

— École Nationale d'Agriculture de Montpellier : à M. RUBIN Jean, (Bureau de l'Académie).

Prix Bignon à M. Émile ALIX, métayer à Valleray, commune de Saint-Ouen-des-Toits(Mayenne), pour l'amélioration et le bon entretien de ses bâtiments; champs de culture et verger très bien soignés.

— A M. Francis HUAULMÉ, métayer à la Grande Nouërie, commune de Saint-Georges-le-Fléchard (Mayenne). Très nombreuse famille. Essais culturaux intelligents et réussis; collaboration active aux organisations professionnelles de la région.

— A M. François LENAIN, métayer à la Girardière, Nuillé-sur-Vicoin (Mayenne). Nombreuse famille. Excellent entretien des cours, des bâtiments et des chemins. Verger particulièrement prospère. (Bureau de l'Académie.)

Prix René Le Feuvre, décerné à un instituteur de la Mayenne : M. SOSSON instituteur itinérant agricole, 7, rue des Poupeliers, Laval (Mayenne) qui consacre toute son activité à l'enseignement agricole. (Bureau de l'Académie.)

Prix du Baron Gérard aux « Frères COUDEVILLE » : Mme Veuve Michel COUDEVILLE et M. Marcel COUDEVILLE, exploitants à Houtrerque (Nord), en récompense d'une carrière spécialement consacrée à l'élevage de la race bovine flamande, à la défense et au développement de cette race dans toute la région du Nord. (Rapporteur : M. LETARD.

Prix Heuzé à M. Constantin VAGO, chef du Laboratoire de Pathologie comparée des invertébrés à la Station de Recherches séricicoles d'Alès (Gard), pour ses travaux sur les maladies bactériennes des insectes. (Rapporteur : M. E. ROUBAUD.)

Prix de la Fondation Lenglen à M. Jean GUÉRILLOT, docteur ès sciences, professeur de chimie agricole et biologique à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, pour ses nombreux travaux sur la fertilisation, l'entretien, le développement et l'utilisation des champs d'expérience qu'avait organisés M. DEHERAIN. (Rapporteur : M. Maurice LEMOIGNE.)

DIPLOMES DE MÉDAILLE D'OR

M. Jacques NICOLLE, assistant au Collège de France, pour l'ensemble de son œuvre et particulièrement son livre intitulé : *Louis Pasteur* (Rapporteur : M. M. LEMOIGNE.)

M. Jean-F. LEROY, sous-directeur, Chaire d'Agronomie coloniale au Muséum d'Histoire Naturelle, pour son importante thèse sur les Juglandacées. (Rapporteur : M. Paul VAYSSIÈRE.)

M. Ph. Guinet, section botanique du Centre de Recherches sahariennes de Beni-Abbès (Algérie), pour sa Carte de la végétation d'Algérie. (Rapporteur : M. G. Fron.)

DIPLOMES DE MÉDAILLE D'ARGENT

M. C. Craplet, chef des Travaux de zootechnie à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, pour son livre intitulé : *Alimentation des animaux.* (Rapporteur : M. C. Bressou.)

M. Maurice Lengellé, secrétaire général du Centre de Recherche et de Documentation économiques, pour son ouvrage, en collaboration avec M. Cépède, correspondant, sur : *L'Économie de l'Alimentation.* (Rapporteur : M. Louis Tardy.)

Père N. Drogat, économiste agricole, 31, cours Léopold, Nancy (Meurthe-et-Moselle), pour son ouvrage intitulé : *Nouveau manuel social rural.* (Rapporteur : M. A. Toussaint.)

M. Pierre Flavigny, inspecteur général adjoint à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, pour son *Traité sur le Crédit Agricole Mutuel en France.* (Rapporteur : M. A. Cramois.)

M. Maurice Aubert, chef des Travaux à l'École Nationale d'Agriculture de Rennes, pour ses observations géologiques et hydrologiques dans la Sarthe et l'Orne. (Rapporteur : M. Georges Aubert.)

DIPLOMES DE MÉDAILLE DE BRONZE

M. Ed. Dechambre, sous-directeur de la Ménagerie du Muséum d'Histoire Naturelle, pour son livre intitulé : *Maladies du gibier.* (Rapporteur : M. C. Bressou.)

M. Roland Villot, docteur en pharmacie, Saint-Louis d'Algérie, pour son livre consacré à *Jules du Pré de Saint-Maur, colon oranien.* (Rapporteur : M. A. Cramois.)

B. — PRIX DE LA FONDATION XAVIER BERNARD

(attribués par une Commission mixte, composée de représentants de la Fondation et des membres du Bureau de l'Académie)

Au titre de l'année 1954 :

Pour la Métropole : Prix scientifique de 50.000 francs à MM. Hénin, Bétremieux et Turc, du Laboratoire des sols de l'I. N. R. A. pour leurs travaux sur la structure des sols et sur les moyens de l'améliorer, ainsi que sur les questions d'érosion. (Rapporteur : M. M. Lemoigne.)

Prix technique de 50.00 francs à M. Ulrich, professeur à la Sorbonne, pour ses travaux sur la physiologie des fruits et les applications qui peuvent en résulter. (Rapporteur : M. R. Combes.)

Pour le Maroc : Prix technique de 25.000 francs, à M. A. Métro, conservateur des Eaux et Forêts à Rabat (Maroc), pour ses travaux sur les questions de boisement et de protection des sols. (Rapporteur : M. Ph. Guinier.)

Au titre de l'année 1955 :

Pour la Métropole : Prix scientifique de 50.000 francs à MM. Bergal et Cans, directeurs de la Station de la Secobrah, à Maule (Seine-et-Oise), pour leurs travaux longuement poursuivis en collaboration, avec plein succès, sur la sélection des orges de brasserie. (Rapporteur : M. F. Bœuf.)

— Prix d'Économie rurale de 40.000 francs, à M. Rémi Carillon, ingénieur du Génie Rural, Service de la Documentation sur le machinisme agricole, pour ses études et travaux sur le machinisme agricole auquel il a donné une impulsion particulièrement remarquable. (Rapporteur : M. A. Blanc.)

— Prix technique de 25.000 francs, à M. Marc Hallaire, maître de Recherches à la Station centrale de bioclimatologie agricole de l'I. N. R. A., pour ses travaux sur les mouvements de l'eau dans le sol et la répartition de l'humidité en profondeur, sous sols nus et cultivés. (Rapporteur : M. H. Geslin.)

Pour le Maroc : Prix scientifique de 25.000 francs, à M. Charles Rungs, chef du Laboratoire de Recherches entomologiques au Service de la défense des végétaux du Maroc, pour ses travaux se rapportant à la protection des cultures, œuvre considérable pour l'avenir économique du Maroc. (Rapporteur : M. Paul Vayssière.)

— Prix technique de 25.000 francs, à M. Pierre Lombard, de la Station de Recherches cotonnières du Tadla (Maroc), pour ses travaux sur la culture du coton à laquelle il a fait faire des progrès considérables. (Rapporteur : M Paul Vayssière.)

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE ALENÇONNAISE
PLACE POULET-MALASSIS, ALENÇON

Dépôt légal : 3e trim. 1955. N° d'ordre : 3.833

C.P.P.P. 23.579

***

Les communications faites à chaque réunion et les observations auxquelles elles donnent lieu sont publiées dans les *Comptes Rendus des séances de l'Académie d'Agriculture* qui paraissent deux fois par mois, sauf en août et en septembre, et forment, chaque année, un volume de 700 à 800 pages.

Organe entièrement désintéressé, ayant toujours refusé d'insérer une publicité de quelque nature qu'elle soit, les *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France* présentent au point de vue scientifique une haute tenue qui les place au rang des publications similaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine et de l'Académie Vétérinaire. Ce bulletin, qui a toujours trouvé auprès des élites scientifiques françaises et étrangères l'accueil le plus favorable, est indispensable à tous ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution des recherches agronomiques en France ainsi que des techniques nouvelles appliquées en agriculture.

Reconnue d'utilité publique, l'Académie est habilitée à recevoir des dons et des legs avec ou sans affectation spéciale ; les libéralités ainsi faites ont permis la fondation de nombreux Prix destinés à récompenser des recherches ou des essais portant sur toutes les branches de l'Agriculture Française.

***

Les prix et conditions d'abonnement pour l'année 1955 sont les suivants :

	France et Union Française	*Étranger*
	—	—
Abonnement annuel	1.200 fr.	1.500 fr.
Numéro au-dessous de 50 pages . . .	100 »	140 »
Numéro de 50 pages et plus	125 »	180 »

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année et peuvent être souscrits au siège de l'Académie d'Agriculture de France : 18, rue de Bellechasse, Paris (7e), avec paiement par chèque sur Paris, ou de préférence par virement ou envoi postal : C. C. P. 3829-19 Paris.

Les collections des années précédentes sont en vente, sauf épuisement, au prix de 2.000 fr. la collection reliée et de 1.500 fr. en fascicules séparés.

N° 12

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE
DU 6 JUILLET 1955

Présidence de M. SOURBET, *Ministre de l'Agriculture*

M. Paul Vayssière, *président de l'Académie.* — Discours . . . 537

M. Robert Préaud, *secrétaire perpétuel.* — Rapport sur les travaux de l'Académie 541

M. Sourbet, *ministre de l'Agriculture.* — Discours 547

Distribution des récompenses :

A) Prix et diplômes de l'Académie 552

B) Prix de la Fondation Xavier-Bernard 553

Le Gérant : BERNARD GRISARD.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Maison Poulet-Malassis, Alençon (Orne), France
C.P.P.P. : 23.579 N° 11. — 9-55 — 3.833